



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	12	0

SEANCE du jeudi 17 mars 2016

**OBJET : 01-1 - SPORTS -  
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
D'INSTALLATION SPORTIVE ET DE  
PERSONNEL AU PROFIT DU  
CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES -  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le jeudi 17 mars 2016 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/03/16, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOUI, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

M. Yves DAHAN à M. Audouin RAMBAUD  
M. André-Luc SEITHER à M. Patrick DULBECCO  
M. Marc FOSSOUD à M. Eric PAUGET  
Mme Marguerite BLAZY à M. Jacques GENTE  
M. Bernard DELIQUAIRE à Mme Vanessa LELLOUCHE  
M. Hassan EL JAZOULI à Mme Françoise THOMEL  
Mme Rachel DESBORDES à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN  
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
M. Matthieu GILLI à Mme Khéra BADAOUI  
Mme Alexia MISSANA à Mme Jacqueline BOUFFIER  
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER  
M. Lionel TIVOLI à Mme Anne CHEVALIER

#### Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

964216

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 24 MARS 2016

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 29 MARS 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

01-1 - SPORTS - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATION SPORTIVE ET DE PERSONNEL AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

Le Centre Hospitalier d'Antibes Juan les Pins accueille des enfants autistes au sein de l'hôpital de jour de pédopsychiatrie.

Ce service met en place un accompagnement de ces enfants en leur proposant plusieurs activités, dont la natation. En effet, cette discipline leur permet d'améliorer leur capacité de compréhension et leur autonomie.

Mme Florence FERRARI, Educateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS), maitre-nageur au stade nautique d'Antibes, possède une formation à destination du public autiste. Elle travaille avec la méthode A.B.A. (« Applied Behavior Analysis » ou « Analyse Appliquée du Comportement »).

En effet, selon les recherches, le programme A.B.A. est actuellement le plus efficace auprès des jeunes enfants ayant un Trouble Envahissant du Développement (TED), caractérisé par un groupe de troubles du développement du cerveau dans trois domaines principaux :

- anomalies de la communication orale et/ou non verbale
- anomalies des interactions sociales
- centres d'intérêts restreints.

Cette méthode peut aider certains enfants à apprendre à un rythme suffisamment rapide pour rattraper les connaissances et habiletés de leurs pairs à développement normal.

L'objectif sera d'aider l'enfant à gérer ses comportements perturbateurs de façon suffisamment adaptée pour lui permettre de s'intégrer à la société (améliorations du Quotient intellectuel, de la compréhension et de l'expression du langage ainsi que des habiletés sociales et adaptatives).

L'activité « l'eau pour rayonner », que Mme Florence FERRARI pilote au Stade Nautique, a été mise en place à Antibes spécifiquement à destination de personnes atteintes de cette pathologie invalidante. Elle est ouverte au public depuis janvier 2015.

C'est la raison pour laquelle le Centre Hospitalier d'Antibes souhaiterait mettre en place des séances de formation à la médiation en piscine auprès de deux infirmières du Centre Hospitalier, animées par Florence FERRARI, en présence d'enfants atteints de troubles autistiques.

Cette formation permettra aux professionnels de santé d'améliorer leurs qualifications, et au-delà, apportera un bénéfice sur la santé et le bien-être de ces enfants autistes par la thérapie aquatique. Mme FERRARI apportera ainsi son expérience et son savoir aux accompagnants.

Afin de pratiquer cette formation, la Commune met à disposition du Centre Hospitalier une ligne d'eau dans le bassin d'apprentissage tous les mardis de 11h à 12h du 2 février 2016 au 31 mai 2016 inclus (hors vacances scolaires).

Les conditions de cette mise à disposition sont précisées dans une convention, et notamment le remboursement des charges de personnel à la Commune conformément aux dispositions de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée par la loi n°2007-148 du 2 février 2007 et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif à la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

01-1 - SPORTS - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATION SPORTIVE ET DE PERSONNEL AU PROFIT  
DU CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de l'installation et de personnel au Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins, correspondant à une ligne d'eau dans le bassin d'apprentissage du Stade Nautique tous les mardis de 11h à 12h du 2 février 2016 au 31 mai 2016 inclus (hors vacances scolaires), complété de la mise à disposition d'un maitre-nageur qualifié en médiation en piscine auprès d'un public autiste.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."*

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.01-1 - SPORTS - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATION SPORTIVE ET DE PERSONNEL AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES - AUTORISATION DE SIGNATURE -

---

**Date de transmission de l'acte :** 29/03/2016

**Date de réception de l'accusé de réception :** 29/03/2016

---

**Numéro de l'acte :** DCM947-16 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20160317-DCM947-16-DE

---

**Date de décision :** 17/03/2016

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes